

# Chasser et préserver

Villeneuve | Une charte pour les étangs.

Huit cents chasseurs engagés dans une logique de préservation de la biodiversité. A priori, ce n'est pas l'image qui colle le mieux à la pratique de cette activité. C'est pourtant celle que veulent renvoyer les adhérents des huit sociétés dont le territoire couvre les étangs palavasiens.

Dans le cadre de Natura 2000, qui protège ces espaces naturels fragiles, ces syndicats, associations et sociétés ont paraphé, hier, aux salines de Villeneuve, une charte.

## Non contraignant

Le texte, qui n'est pas contraignant mais davantage un « encouragement », observe Jean-Pierre Gaillard, président de la fédération de chasse départementale, fixe les bonnes pratiques. Des prélèvements de gibier raisonnables, ramassage des cartouches, non-manipulation d'ouvrage hydraulique, informer des anomalies constatées, reconnaître la recolonisation naturelle d'espèces autrefois présentes, sont quelques-uns des engagements, qui trahissent un changement d'attitude des chasseurs.

Longtemps - « la directive Natura 2000 sur les oiseaux, ç'a été vingt ans de combat », rappelle Ferdinand Jaoul -, le mi-



■ Du Méjean à Pierre-Blanches, une chasse respectueuse. D.C.

lieu a vécu comme une atteinte à la chasse la création des périmètres Natura 2000, qui représentent 32 % du territoire héraultais. « Aujourd'hui, on est dans la recherche de solutions de gestion partagée », relève Jean-Pierre Gaillard, même si « ce n'est pas simple et si les choses restent passionnelles sur ce sujet ».

En témoignaient, hier, les tensions évoquées sur des élargissements de périmètres, la rédaction de documents d'objectifs qui coince ou l'évaluation délicate des incidences de la chasse sur les sites. Reste que cette charte est une première régionale et « rare » en France, se satisfaisait la Direction des territoires et de la mer.

**OLLIVIER LE NY**  
oleny@midilibre.com

Midi Libre MTP du 25/06/2014